

Le mercredi 27 avril 2005

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 avril 2005, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Guylaine Marcil, Stéphanie Pilon, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire), et Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : madame Louise Piché Larocque et monsieur Reid Soucie

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

Mme Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-046 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-047 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-048 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-048) suite

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-03-30
b) Suivis
- 3- Dépôt du procès-verbal du CE 2005-02-23
- 4- Parole au public

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 5- Application de la clause 5-9.05 de l'entente locale (**point déplacé**)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 5- Correspondance
- 6- CRÉO : place faite aux élu(e)s scolaires
- 7- Brunch 2005 de la Fondation du CSVG
- 8- Renouvellement de l'entente spécifique portant sur la prévention de l'abandon scolaire en Outaouais
- 9- Politique de communication
- 10- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 5 avril 2005
- 11- Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 11 février 2005
- 12- Procès-verbal de la Table de développement social du 15 février 2005
- 13- Rapport de la directrice générale
- 14- Chapeau les filles**
- 15- Résultats MÉLS**
- 16- Compte rendu du conseil général**
- 17- Déléguée officielle au conseil général**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Prévisions de la clientèle scolaire 2005-2006

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Demande d'inscription aux services électroniques «Clic revenu»
- 3- Nouvelle charte des distances routières

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu : CRT (enseignant), 2005-03-10
- 2- Compte rendu : comité qualité de vie au travail, 2005-02-11
- 3- Démission enseignant
- 4- Démission enseignant
- 6- Projet de règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*
- 7- Projet de règlement, calendrier des rencontres, conseil des commissaires

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-048) suite

- 8- Programme d'égalité en emploi
- 9- Politique pour contrer la violence et le harcèlement
- 10- Engagement contre-maître**
- 11- Adoption calendrier de travail du personnel professionnel, cadre et de soutien**

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Villages branchés
- 2- Connexion Fibres Picanoc
- 3- Déléguée officielle à l'assemblée générale de la société GRICS

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Note reçue le 24 février 2005, de Claire Gendron, directrice du support aux opérations, du partenariat et de l'information sur le marché du travail à Emploi-Québec Outaouais, qui a pour objet : Lancement des perspectives professionnelles 2004-2005
- 3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 25 mai 2005, à Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-049

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 30 mars 2005

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 février 2005 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, à l'exception d'un changement à la page 782 (corriger le nom d'une commissaire : madame Marie-Anne Poulin au lieu de madame Stéphanie Poulin).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Dépôt du procès-verbal du CE 2005-02-23

Le procès-verbal est déposé.

Le mercredi 27 avril 2005

A-4 Parole au public

La présidente du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR), Mme Josée Scalabrini et une représentante de la formation générale des adultes, accompagnées de plusieurs dizaines de membres, prennent la parole pour faire une intervention relativement aux négociations en cours. Mme Scalabrini invite les commissaires à appuyer leurs revendications en signant une lettre distribuée sur place.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-5 RÉSOLUTION 2005-CC-050 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de traiter le point D-5 en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-051 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-052 Application de la clause 5-9.05 de l'entente locale

CONSIDÉRANT les absences répétées de monsieur Samir Blah;

CONSIDÉRANT l'article 5-9.05 de l'entente locale;

CONSIDÉRANT qu'il y a bris de contrat;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de résilier le contrat de monsieur Samir Blah pour bris de contrat et ce, à compter du début de son absence, le 11 janvier 2005, et de mandater le directeur du service des ressources humaines de faire parvenir tous les avis requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-5 Correspondance

La directrice générale, Mme Marlène Thonnard, répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à certaines pièces de correspondance. La commissaire madame Marie-Anne Poulin propose l'adoption d'une résolution d'appui au niveau du certificat en enseignement d'un an en mathématique, en sciences et en anglais, langue seconde.

Le mercredi 27 avril 2005

RÉSOLUTION 2005-CC-053

**Certificat en enseignement d'un an
en mathématique, en sciences et en
anglais, langue seconde**

CONSIDÉRANT que, selon les exigences du programme de formation des maîtres en vigueur au Québec, le titulaire d'un diplôme universitaire dans une discipline autre que l'enseignement doit se soumettre à une formation de deux ans et plus pour pouvoir enseigner;

CONSIDÉRANT que l'on prévoit que la pénurie actuelle d'enseignants au champ d'anglais, langue seconde, et au champ des mathématiques et des sciences se maintiendra pendant plusieurs années;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires se voient dans l'obligation de demander des tolérances en enseignement pour les personnes qui ne détiennent pas de brevet d'enseignement dans ces disciplines visées;

CONSIDÉRANT que certaines personnes souhaiteraient obtenir un brevet d'enseignement et poursuivre une carrière dans l'enseignement;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons financières, plusieurs personnes ne peuvent entreprendre un programme de cette durée;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin et adopté à l'unanimité :

QUE le conseil des commissaires demande au ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport d'autoriser les universités à offrir un programme d'un an en anglais, langue seconde, et un programme en mathématiques et sciences menant au brevet d'enseignement;

QUE cette mesure soit autorisée pour une durée maximale de cinq ans;

ET QUE la présente résolution soit transmise au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 CRÉO : place faite aux élues et élus scolaires

Le président monsieur Daniel Moreau souligne que la Conférence régionale des élues et élus de l'Outaouais examine présentement une proposition touchant la représentation des commissaires scolaires. Cette proposition permettrait à un ou une commissaire de l'Outaouais de siéger sur le conseil de la CRÉO.

A-7 Brunch 2005 de la Fondation du CSVG

Les commissaires intéressé(e)s à participer au brunch annuel du Centre de santé de la Vallée de la Gatineau sont invité(e)s à contacter Mme Sandra-Ann Rodgers.

Le mercredi 27 avril 2005

A-8 **RÉSOLUTION 2005-CC-054** **Renouvellement de l'entente spécifique portant sur la prévention de l'abandon scolaire en Outaouais**

CONSIDÉRANT l'entente spécifique convenue entre différents partenaires, dont les commissions scolaires de l'Outaouais, dans le cadre de la mise en place d'une stratégie régionale portant sur la prévention de l'abandon scolaire;

CONSIDÉRANT que ladite entente vise à intégrer et faire participer les jeunes au développement local, régional et international, réduire les inégalités par des projets structurants pour contrer la pauvreté chez les jeunes et briser le cercle de l'exclusion et répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par l'application de mesures concrètes visant la réduction de l'abandon scolaire et l'élargissement de l'offre de formation;

CONSIDÉRANT que ladite entente est d'une durée de trois années et qu'elle viendra à échéance en 2005;

CONSIDÉRANT la problématique récurrente de l'abandon scolaire en Outaouais et l'importance de poursuivre les interventions en vue de parer aux conséquences de cette situation sur le développement de la région;

CONSIDÉRANT que les plans stratégiques des commissions scolaires font de la lutte à l'abandon scolaire une priorité;

CONSIDÉRANT que la non reconduction de ladite entente mettrait en péril les services à offrir à une clientèle très fragile qui nécessite une intervention concertée de tous les partenaires;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la pérennité d'organismes dispensateurs de services agissant directement sur l'abandon scolaire, dont Vallée-Jeunesse;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de suivi à l'entente spécifique, du service des ressources éducatives et de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que l'entente spécifique dans le cadre de la mise en place d'une stratégie régionale portant sur la prévention de l'abandon scolaire en Outaouais soit reconduite avec les mêmes engagements de la part des partenaires qui y ont adhéré et aux mêmes conditions quant à sa portée et son évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 **RÉSOLUTION 2005-CC-055** **Politique de communication**

CONSIDÉRANT la révision de la politique de communication par le comité de l'administration générale;

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-055) suite

CONSIDÉRANT les recommandations apportées par le comité de l'administration générale;

CONSIDÉRANT que le document a été soumis au processus de consultation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que la politique de communication soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 5 avril 2005

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et messieurs Bernard Caron et Éric Éthier.

A-11 Procès-verbal de la Table Éducation Outaouais du 11 février 2005

Dépôt du procès-verbal.

A-12 Procès-verbal de la Table de développement social du 15 février 2005

Le procès-verbal est déposé.

A-13 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde quatre points.

- Au niveau du projet de règles budgétaires du ministère, la commission scolaire a appris que le gouvernement se propose d'assumer les coûts de système et qu'un montant supplémentaire de 10 millions \$ sera alloué pour les élèves en difficulté (mesure 30320, «Encadrement des élèves et soutien aux parents et aux enseignants»). Aussi, une somme de 520 millions \$ sera accordée, sur plusieurs années, à la rénovation du parc immobilier et le redressement du niveau du transport scolaire se poursuivra.
- Le concours pour le poste de direction adjointe à l'établissement Primaire Pontiac s'est terminé vendredi dernier. Les entrevues auront lieu le 9 mai 2005.
- Un nouveau directeur général des directions régionales a été nommé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en la personne de M. Alain Veilleux. Mme Thonnard mentionne aussi que le directeur régional de l'Outaouais, M. Claude Landry, a quitté ses fonctions il y a quelques semaines pour devenir directeur général régional d'Emploi-Québec. Il est présentement remplacé par intérim.
- Deux élèves de 5^e secondaire représenteront nos régions au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, soit Carole-Anne Gauthier Roussel (école secondaire Sieur-de-Coulonge) et Mathieu Boisvert (Cité étudiante de la Haute-Gatineau).

Le mercredi 27 avril 2005

A-14 Chapeau les filles

Mme Thonnard dépose le communiqué émis au sujet des trois étudiantes du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau qui se sont illustrées au palier régional du concours Chapeau les filles. Il s'agit de Roxanne Dubois, Sara Paquette et Sophie Lefebvre. Le président monsieur Daniel Moreau propose d'adopter une résolution de félicitations.

RÉSOLUTION 2005-CC-056 **Félicitations**

CONSIDÉRANT le dévoilement du nom des gagnantes régionales du concours Chapeau les filles, tenu à Gatineau le 7 avril dernier;

CONSIDÉRANT que trois élèves du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau se sont signalées et ont obtenu des bourses de 500 \$, soit Roxanne Dubois, Sara Paquette et Sophie Lefebvre ;

CONSIDÉRANT que ces honneurs rejaillissent sur l'ensemble de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais félicite chaleureusement Mlles Roxanne Dubois, Sara Paquette et Sophie Lefebvre pour les honneurs qu'elles ont recueillis dans le cadre du volet régional du concours Chapeau les filles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-15 Résultats MÉLS

Mme Thonnard présente un communiqué relatant les résultats obtenus par les élèves de la commission scolaire aux épreuves uniques de juin. Elle explique que ces résultats sont très encourageants et qu'il y aura une présentation plus complète sur cette question lors de l'assemblée de mai.

A-16 Compte rendu du conseil général

La commissaire madame Madeleine Aumond donne des informations sur le dernier conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notamment au sujet des élèves en difficultés, de la démocratie scolaire et des négociations en cours.

A-17 RÉSOLUTION 2005-CC-057 Nomination d'une déléguée officielle et d'un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2003-CC-399, nommant la commissaire madame Madeleine Aumond comme substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec lors d'absence du délégué officiel, le commissaire monsieur Daniel Moreau;

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-057 suite)

CONSIDÉRANT que les commissaires monsieur Daniel Moreau et Madeleine Aumond souhaitent interchanger leurs rôles au conseil général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la commissaire madame Madeleine Aumond soit nommée déléguée officielle de la CSHBO au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et que le commissaire monsieur Daniel Moreau soit nommé substitut lors d'absence de la déléguée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Prévisions de la clientèle scolaire 2005-2006

Mme Lauriault explique les documents et souligne qu'ils présentent essentiellement les mêmes données que ce qui avait été dévoilé verbalement lors de la séance précédente.

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-058 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres de chèques de la CSHBO du 22 mars au 11 avril 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-059 **Demande d'inscription aux services électroniques «Clic revenu»**

CONSIDÉRANT l'offre d'utilisation des services électroniques du ministère du Revenu du Québec;

CONSIDÉRANT que ces services permettront de consulter et d'effectuer les transactions relatives au dossier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais directement sur le site du ministère, incluant la production de déclaration et le paiement des sommes dues;

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-059) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de mandater M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs, pour effectuer la demande d'inscription de la CSHBO aux services électroniques de «Clic revenu», en date du 27 avril 2005 et à signer les documents exigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 Nouvelle charte des distances routières

La grille est déposée.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu : CRT (enseignant), 2005-03-10

Le compte rendu est déposé.

D-2 Compte rendu : comité qualité de vie au travail, 2005-02-11

M. Houde dépose le compte rendu.

D-3 RÉSOLUTION 2005-CC-060 Démission enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par M. François Charland, enseignant au champ 10 (musique) à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de prendre acte de la démission de M. François Charland, en date du 23 mars 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2005-CC-061 Démission enseignant

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par M. Anthony Germain, enseignant à temps partiel au champ 8 (anglais langue seconde) à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau de prendre acte de la démission de M. Anthony Germain, en date du 15 avril 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 avril 2005

D-6 RÉSOLUTION 2005-CC-062

Projet de règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*

CONSIDÉRANT que les infrastructures informatiques que la commission scolaire s'est donnée ouvrent de nouvelles possibilités quant à la participation d'un, d'une ou de commissaire(s) à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens permettant aux personnes qui participent ou qui assistent à cette séance de communiquer immédiatement entre elles;

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (article 169);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le projet sur le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), tel que spécifié comme suit :

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent entre le 15 novembre et le 30 mars de chaque année scolaire se dérouleront d'office à la salle des Hauts-Bois (331, rue du Couvent, Maniwaki). Il sera aussi possible, pour les commissaires qui le désirent, d'utiliser la salle située à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge). Cette salle sera reliée à la salle des Hauts-Bois, *via* des équipements de transmission de la voix et de l'image, permettant une participation simultanée aux débats. Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance (salle des Hauts-Bois), tout comme le directeur général ou la directrice générale. De plus, un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le 15 novembre ou après le 30 mars de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

PARTICIPATION HORS TERRITOIRE

Dans certaines circonstances exceptionnelles, si un ou une commissaire se trouvant hors du territoire de la commission scolaire désire participer à une séance du conseil des commissaires, *via* des équipements de transmission de la voix (par exemple : téléphone) ou des équipements de transmission de la voix et de l'image (par exemple : webcam), il lui sera possible de le faire s'il en a formulé préalablement la demande auprès du secrétariat général et si ladite demande a été approuvée par la présidence. La demande doit être formulée au moins deux semaines à l'avance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 avril 2005

- D-7** RÉSOLUTION 2005-CC-063 **Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le jour :

31 août 2005
 28 septembre 2005
 26 octobre 2005
 30 novembre 2005
 25 janvier 2006
 22 février 2006
 29 mars 2006
 26 avril 2006
 31 mai 2006
 28 juin 2006

Le lieu :

Maniwaki
 Fort-Coulonge
 Fort-Coulonge
 Maniwaki
 Maniwaki
 Maniwaki
 Maniwaki
 Fort-Coulonge
 Maniwaki
 Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- D-8** RÉSOLUTION 2005-CC-064 **Programme d'accès à l'égalité en emploi**

CONSIDÉRANT les consultations auprès des associations et syndicats;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter les modifications au programme d'accès à l'égalité en emploi tel que déposé par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- D-9** RÉSOLUTION 2005-CC-065 **Politique pour contrer la violence et le harcèlement**

CONSIDÉRANT les obligations de la *Loi des normes du travail*;

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations et des syndicats;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

Le mercredi 27 avril 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-065) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'adopter la politique pour contrer la violence et le harcèlement tel que déposé par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 RÉSOLUTION 2005-CC-066 **Embauche contremaître**

CONSIDÉRANT la politique de gestion des administrateurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de procéder à l'engagement de M. Michel Hubert à titre de contremaître. M. Hubert est entré en fonction le 25 avril 2005 et est soumis à une période probatoire d'une durée d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 RÉSOLUTION 2005-CC-067 **Adoption du calendrier des jours
chômés et payés 2005-2006**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2005-2006 tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

1 ^{er} juillet 2005
5 septembre 2005
10 octobre 2005
26 au 30 décembre 2005
2 au 6 janvier 2006
1 ^{er} , 2 et 3 mars 2006
14 et 17 avril 2006
22 mai 2006
23 juin 2006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

E-1 Villages branchés

Mme Thonnard précise que l'ouverture des soumissions pour trouver les firmes chargées de la construction du réseau et de la fourniture des équipements aura lieu le 16 mai.

Le mercredi 27 avril 2005

E-2 Connexion Fibres Picanoc

Mme Thonnard note qu'une rencontre aura lieu le 3 mai prochain, au sujet de cet organisme qui opérera le réseau de Villages branchés au nom des partenaires.

E-3 RÉSOLUTION 2005-CC-068 Déléguée officielle et substitut à l'assemblée générale de la Société GRICS

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre de la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires et que le contrat de participation stipule que la commission scolaire doit nommer un délégué officiel pour la représenter et agir en son nom;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu :

QUE M. Marlène Thonnard, en sa qualité de directrice générale, soit et est par la présente nommée déléguée officielle de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS et y exerce tous les pouvoirs inhérents;

QU'en cas d'incapacité d'agir de la déléguée officielle, M. Stéphane Rondeau soit et est par la présente nommé délégué officiel substitut à toute assemblée générale régulière ou spéciale de la Société GRICS avec le même mandat;

ET QUE la présente résolution annule et remplace toute autre résolution ayant pour objet la nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la Société GRICS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F- AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Pas de questions des commissaires.

F-2 Note reçue le 24 février 2005, de Claire Gendron, directrice du support aux opérations, du partenariat et de l'information sur le marché du travail à Emploi-Québec Outaouais, qui a pour objet : Lancement des Perspectives professionnelles 2004-2005.

La note est déposée.

F-3 RÉSOLUTION 2005-CC-069 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 mai 2005, à Maniwaki

Secrétaire général

Président